

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 10 MARS 2015

L'an deux mil quinze, le Mardi dix mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur FOUGERAT Christian, Maire.

Etai(ent) présent(s) :

M. ANTIER Patrick, M. BERTEAUD Jean-Philippe, Mme BRODU-BARBASTE Stéphanie, Mme BROTIER Madeleine, M. FOUGERAT Christian, M. GIMON Aldo, M. GIRAUDEAU Didier, M. JARRY David, Mme ROUBY Annie, M. ROULLIN Jean-Paul, Mme Anne TAILLEFER, M. VACHON Bernard,

Procuration(s) : Mme BODET Sylvie à M.FOUGERAT Christian
Mme HAUTIN Monique à M. GIMON Aldo

Etai(ent) absent(s) : Mme GEMMO Colette

Etai(ent) excusé(s) : Mme BODET, Mme HAUTIN Monique

Secrétaire de Séance : M. GIRAUDEAU Didier

- Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16 février 2015 est adopté

Vote :

Pour	11	
Contre		
Abstention	3	

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal la possibilité d'inscrire une délibération à l'ordre du jour, concernant une demande de subvention au titre des amendes de Police pour la réfection du parking de la rue de l'Hôtel des Postes (devant la médiathèque).

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise l'inscription de ce point à l'ordre du jour.

- Intervention de Monsieur Mathieu Planchenault, du service des ressources humaines de la CDA.

Il présente sa mission :

- Conseiller les communes dans la réalisation du Document Unique
- Réaliser un état des lieux précis des situations de travail des agents
- Evaluer les risques professionnels et les hiérarchiser
- Définir des programmes d'actions et de formations
- Coordonner et animer la démarche de prévention
- Mobiliser les acteurs de la prévention
- Apporter un appui technique et méthodologique
- Assurer une veille technique et réglementaire

- Intervention de Monsieur Duvignau Pascal, de « Tout Faire Matériaux »

Monsieur Duvignau présente au Conseil Municipal l'esquisse de son projet d'agrandissement.

DÉLIBÉRATIONS

➤ **Demande de subvention au titre des amendes de Police pour la réfection du parking de la rue de l'Hôtel des Postes (devant la médiathèque)**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter une subvention au titre des amendes de Police pour la réfection du parking de la rue de l'Hôtel des Postes (devant la médiathèque).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à demander la dite subvention et à signer tous les documents y afférents.

Vote :

Pour	14
Contre	
Abstention	

➤ **Présentation et validation du Document Unique**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la prévention des risques professionnels entre dans le champ des obligations des obligations légales des employeurs du secteur public territorial.

A ce titre, suite à la présentation de Monsieur Planchenault, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur la présentation du Document Unique.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité le Document Unique présenté.

Vote :

Pour	14
Contre	
Abstention	

➤ **Subvention exceptionnelle au club de Pétanque**

Dans le cadre de l'animation du marché du dimanche 22 février 2015, une vente de tickets gagnants a été mise en place, en partenariat avec le club de pétanque. Afin de compenser les frais engagés par le club, la commune s'est engagée à lui verser une subvention exceptionnelle d'un montant identique, soit 435€.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 435€ au club de pétanque.

Vote :

Pour	14
Contre	
Abstention	

➤ **Indemnités aux stagiaires**

Monsieur le Maire propose, qu'au regard du travail accompli, une indemnité de 50 €uros par semaine de stage soit attribuée à Madame BROCAS Cloé (en stage du 26 janvier au 20 février 2015).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer à cette stagiaire une indemnité de 50 €uros par semaine de stage.

Vote :

Pour	14
Contre	
Abstention	

INFORMATIONS DIVERSES :

- Mise à disposition du personnel
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la mise à disposition du personnel au cours de manifestation organisée par des associations de la commune, des règles sont à respecter. Chaque demande sera étudiée au cas-par-cas, en fonction des missions dévolues à ces associations, et sous réserve de l'accord écrit des personnels concernés.
- Proposition de Poste Immo
Monsieur le Maire donne lecture des propositions transmises par Poste Immo concernant la mise en conformité pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, et l'aménagement du terrain BOUDET. Le Conseil Municipal ne souhaite pas donner suite à cette proposition.
- Lettre de Madame et Monsieur Bernard VACHON
Monsieur le Maire demande à Madame BROTIER de donner lecture de la lettre de Madame et Monsieur VACHON, concernant un recours administratif pour le retrait de la délibération n°0 du conseil Municipal de Burie du 18 Décembre 2014.
Monsieur le Maire informe qu'une réponse sera apportée après consultation des services juridiques compétents.
- Date pour recevoir le BURIE FOOTBALL CLUB
Compte tenu de l'agenda chargé des élus, une date sera fixée ultérieurement.
- Baptême de la Rose « La Buriade »
Madame BROTIER informe que le baptême de la rose aura lieu le dimanche 17 mai 2015, dans le cadre d'une animation du marché.
- Balayage
Une étude approfondie sera présentée au Conseil Municipal lors d'une prochaine réunion.
- Indivision PRAT
Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la famille PRAT, proposant la vente de l'indivision sise 77 avenue de la République.
Le Conseil Municipal demande à ce qu'une visite soit faite et l'acquisition sera étudiée ultérieurement.
- Cultur'ailles
Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'association Cultur'Ailes, proposant de mettre en place diverses animations et manifestations sur la commune de Burie.
Le conseil Municipal accueille positivement les propositions faites et la commission culture propose de rencontrer l'association prochainement.
- Mémorial Saint Savinien
Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le livret remis par l'association du Mémorial de la Charente Maritime des morts pour la France en Algérie, Maroc et Tunisie. Il rappelle que la commune de Burie a participé par le versement d'une subvention à ériger ce monument.
- Proposition INFO COM
Madame ROUBY présente au Conseil Municipal une proposition d'Info Com concernant la réalisation d'agendas au nom de la commune, financée par la participation des annonceurs.
Le Conseil Municipal ne donne pas suite à cette proposition.

La séance est levée à 20h30.